



Achat de matériel qui ne fonctionne pas

Par **vetout**, le **02/07/2012** à **19:03**

Bonjour , j'ai acheter le 11 avril 2012 une tondeuse mc culloch sur le site le jardin de Catherine , celle ci ne fonctionnant pas au démarrage le site ma conseiller d'aller voir un revendeur dans ma ville de la marque pour éviter de la renvoyer en m'assurant que le magasin ne me ferais pas payer vu quelle était neuve , mais surprise le magasin me fait payer 39 euros de réparation si je voulais récupérer ma tondeuse et le jardin de catherine me dit que je n'aurait pas du payer bref une histoire de fous et il me dise depuis le mois de mai contacter la société mc culloch pour le remboursement mais rien a l'horizon que faire?rnrnmerci de m'aider rnhervé